

BPJEPS

Spécialité :Animateur

Mention : Animation socio-éducative ou culturelle

Et / Ou

Certificat complémentaire

Direction d'ACM (CC DACM)

les francas

L'éducation en mouvement !

**FÉDÉRATION
D'ÉDUCATION
POPULAIRE**

« Éduquer pour demain, s'engager
pour donner plus de sens à l'action
éducative locale ! »

* Formation en cours d'habilitation

au service des
projets d'accueil
et d'animation
enfance-jeunesse

LE BPJEPS



- Le BPJEPS est un diplôme professionnel d'animateur de niveau IV.
- Il est obtenu par la validation de 4 blocs de compétences.

Il prépare à l'exercice du métier d'animateur professionnel, que ce soit auprès d'une collectivité locale ou d'une association (Centre Socioculturel, Maison de Quartier, Espaces Jeunes, EHPAD, etc.).

Organisée sous forme de bloc de compétences, la formation permet, grâce à un positionnement initial, la construction d'un parcours individualisé de formation.

DESCRIPTIF BPJEPS EN BLOCS DE COMPETENCES

Sous réserve de l'habilitation par la DRAJES Grand Est

Bloc de compétences 1 (BC 1) : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Bloc de compétences 2 (BC 2) : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation

Bloc de compétences 3 (BC 3) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Bloc de compétences 4 (BC 4) : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez être obligatoirement titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS ou STT, en cours de validité.

Et également être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

À noter que vous pouvez être dispensés de la justification de l'expérience d'animateur si vous possédez l'un des diplômes / brevets / qualifications suivants : BAPAAT - CQP Animateur périscolaire - BAFA - BAFD - BAC PRO SPVL - BAC PRO Agricole (toute option) - BEPA (toute option) - BPJEPS (toute spécialité).

Au service du développement de l'action éducative depuis plus de 80 ans,

les Francas sont une Fédération Nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre pour un respect mutuel.

Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par la dynamique d'un Mouvement d'éducation populaire qui rassemble tous ceux qui veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes. Ils proposent des espaces de rencontre pour tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs ... favorisant le brassage des originaes, des âges et des milieux.

**Réunion d'information
Jeudi 19 juin 2025
à 10h**

**Association Départementale des
Francas des Vosges
7 quartier de la Magdeleine,
88000 EPINAL**

ORGANISATION DE LA FORMATION

LIEU DE FORMATION

Association départementale des Francas des Vosges
7 quartier de la Magdeleine, 88000 ÉPINAL
Lieu décentralisé dans le cadre de certaines semaines de formation

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Pour un parcours complet (BPJEPS+ CCDACM):
660 heures de formation en centre 7300 € + 13€ d'adhésion.
Pour un parcours BPJEPS (4 blocs de compétences):
555 heures de formation en centre 6500€+ 13€ d'adhésion.
Pour un parcours CC DACM:
105 heures de formation en centre 1400€+ 13€ d'adhésion.-
Modalités de financement (contacter les Francas pour toute demande spécifique) :
• Salariés : CPF de transition professionnelle, OPCO, etc.
• Apprentissage
• ... + d'informations sur le dossier

18 AOÛT 2025 - 17H

Date limite de retour des dossiers d'inscription
(cachet de la poste faisant foi)

16 septembre 2025

Sélections

6 octobre 2025

Début de la formation en centre (BPJEPS parcours complet/ BPJEPS 4 blocs de compétences)

23 Mars 2026

Début de la formation en centre (CC DACM)

Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Association départementale des
Francas des Vosges
7 quartier de la Magdeleine,
88000 ÉPINAL
03.29.82.48.08
contact@francas-vosges.org

**UNION RÉGIONALE DES
FRANCAS DU GRAND EST**

6-8 allée de Mondor-les-Bains, bâtiment « les mésanges »
54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
Numéro de déclaration DIRECCTE : 4 15 40 24 145 4